LUCRÈCE, V, 925-1457 ET QUELQUES FRAGMENTS DES POÈTES TRAGIQUES GRECS

PAR

A. PIATKOWSKI

Dans son noble effort pour faire connaître les « vérités » épicuriennes, Lucrèce, V, 925 et suiv., a décrit en vers inspirés l'essor et l'évolution ascendante de la culture matérielle spécifique aux sociétés primitives. Les sources philosophiques connues et adaptées par Lucrèce, les interférences entre les diverses théories en matière d'anthropologie ont été signalées et interprétées dans les principaux Commentaires sur Lucrèce 1 et dans quelques études sur le même sujet 2. Dans ce qui suit nous nous proposons de dégager quelques thèmes majeurs, choisis par Lucrèce pour exprimer ses vues personnelles sur le progrès humain par rapport aux thèmes similaires qu'on rencontre dans des fragments de poésie tragique, contemporaine au mouvement des sophistes (Ve siècle) ou datant du IVe siècle et même du IIIe siècle av. n. ère. La comparaison de ces fragments (Critias, Snell, Tr. G. F. 19 = 1 N; Theodectas, Snell, Tr. G. F. 8, fragmenta adespota; Diogène de Sinope, Snell, Tr. G. F. 7, fragmenta adespota 546; Moschion, Snell, Tr. G. F. 6 = Kern, Orph. Frag. 292) avec le texte du DRN, V, 925 et suiv, va mettre une fois de plus en pleine lumière la force et l'originalité de la pensée de Lucrèce.

Le concept de progrès humain grâce aux découvertes (εὐρήματα) est présent dès le commencement de la littérature grecque; on reconnaît, d'habitude, deux principales directions dans le domaine de l'anthropologie ancienne: l'une admettait le progrès constant jusqu'à un point suprême (le summum cacumen de Lucrèce, V, 1457), dû au passage des formes simples vers les formes complexes; l'autre, basée sur l'opposition présent-passé, équivalente à l'opposition souffrance-siècle d'or (bien que le siècle d'or enferme en soi les germes de la dégénérescence) semble avoir eu la priorité dans le domaine théorique ³. De cette opposition est issue la théorie cyclique de l'évolution, adoptée, tour à tour, par Dicéarque et par Polybe. Il va de soi que les variantes de cette théorie sont nombreuses et que l'influence de la pensée orientale ne peut être niée.

¹ A. Ernout et L. Robin, Lucrèce, De la nature. Commentaire exégétique et critique, 11^e éd., Paris, Les Belles Lettres, 1962; C. Bailey, Titi Lucreti Cari De rerum natura libri sex, vol. III, Commentary, Books IV-VI, Oxford, Clarendon, 1963.

² D'une importance toute particulière: C. Giussani, Studi lucreziani, Torino, Loescher, 1906; P. Giussani, Il finale (v. 1440-1457) del V libro di Lucrezio, dans Epicurea, in mem. Hectoris Bignone, Università di Genova, Ist. di Fil. Cl., 1959, p. 129-167; P. Boyancé, Lucrèce et l'épicurisme, Paris, PUF, 1963, chap. L'homme dans le monde, p. 236 et suiv.

³ K. von Fritz, Die Bedeutung des Aristoteles für die Geschichtschreibung dans Histoire et historiens dans l'antiquité, Fondation Hardt, Vandoeuvres-Genève, 1956, p. 85-128; p. 98 et suiv.; L. Edelstein, The idea of Progress in Classical Antiquity, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1967, p. XXI et suiv.; p. 163, note 66 (discussion sur le mot cacumen).

1. Le postulat du bonheur dans la théorie qui reconnaît l'existence d'un siècle d'or a été mis en doute par les comédiographes athéniens à partir du V° siècle. Phérécratès, par exemple, auteur de cette admirable comédie intitulée Les sauvages, rappelait non sans une pointe d'ironie que la vie heureuse pendant les âges d'or et d'argent n'est qu'un mensonge, inventé par les mythographes. Les sauvages a pour but de montrer que le bonheur idyllique dans les conditions d'une vie dépourvue des avantages de la civilisation, auquel rêvent les infortunés ou les désœuvrés, équivaut à une simple illusion. Cette attitude est de même présente dans certains fragments de Critias (fin Ve siècle) et de Moschion, poète tragique du IIIe siècle, première moitié, contemporain d'Épicure. Voilà le texte du fragment bien connu de Critias, appartenant à la tragédie Sisyphe, cité par Sextus Empiricus Adv. Math., IX, 54: ήν χρόνος π ήν άτακτος ἀνθρώπων βίος π καὶ θηριώδης ἰσχύος θ' ὑπηρέτης π ότ' οὐδὲν άθλον οὕτε τοῖς ἐσθλοῖσιν π π ποὔτ'αὖ κόλασμα τοῖς κακοῖς ἐγίγνετο· / κἄπειτά μοι δοκοῦσιν ἄνθρωποι νόμους / θέσθαι κολαστάς, ἵνα δίκη τύραννος ῆ / . . . τήν θ' ὕβριν δούλην ἔχη (v. 1-7). Et maintenant les vers 3-6 et 14-16 du fragment attribué à Moschion 4, (Snell, 6) ην γάρ ποτ' αίων κεῖνος, ην ποτ' ήνίκα / θηροίζν) διαίτας εξχον έμφερεῖς βροτοί / όρειγενῆ σπήλαια καὶ δυσηλίους / φάραγγας ένναίοντες . . . / ἡν δ'ό μὲν νόμος / ταπεινός, ἡ βία δὲ σύνθρονος Διί· / ὁ δ' άσθενης ην των άμεινόνων βορά.

Outre une probable thèse démocrito-épicurienne ⁵ sur l'identité de la vie primitive humaine avec celle des fauves, du fragment de Moschion se dégage une profonde amertume quand il s'agitde l'indigence et de l'insécurité des conditions dans lesquelles vivaient les mortels, ignorant le droit coutumier et les lois. Si on passe au texte de Lucrèce, V, 953–956, on constate que le poète latin a repris non seulement le thème commun aux fragments des poètes grecs, mais a choisi presque les mêmes mots, les mêmes syntagmes pour rendre les vicissitudes de la vie primitive: Necdum res igni scibant tractare, neque uti | pellibus et spoliis corpus uestire ferarum | sed nemora atque cauos montis siluasque colebant | et frutices inter condebant squalida membra | uerbera uentorum uitare imbrisque coacti. Remarquons: δρειγενῆ σπήλαια: cauos montis; φάραγγας: frutices; ἐνναίοντες: colebant; βίος θηριώδης; θηροὶν διαίτας: more ferarum (V, 932). Ces êtres, qui menaient une vie vagabonde, semblable à celle des bêtes ne connaissaient pas encore les travaux des champs: Moschion, Snell, 6, v. 7—11: οὐ μὴν ἀρότροις ἀγκύλοις ἐτέμνετο / μέλαινα καρποῦ βῶλος ὁμπνίου τροφός/ οὐδ' ἐργάτης σίδηρος εὐιώτιδος / θάλλοντας οἴνης ὅρχάτους ἐτημέλει, / ἀλλ'

ήν ἀκύμων † κωφεύουσα ρέουσα γῆ.

Un écho de ces vers se trouve dans Lucrèce, V, 932-936: Nec robustus erat curui moderator aratri | quisquam, nec scibant ferro molirier arua | nec noua defodere in terram uirgulta, neque altis | arboribus ueteres

⁵ Signalée par C. Reinhardt, *Hekataios von Abdera und Demokrit*, Hermes, 47, 1912, p. 492-513 en partant du texte de Diodore I, 8, 1 et suiv. Voir sur ce sujet L. Edelstein,

ouvr. cit., p. 161 et suiv., note 61.

⁴ Sur Moschion, L. Edelstein, ouvr. cit., p. 65: «When the problem of man's early existence and of the value of culture is discussed at length in one of the tragedies, the answer given is definitely antiprimitivistic and has polemic overtones directed against the Cynic contention—perhaps the boldest of all their theses—that according to the law of nature nothing is bad, not even the eating of human flesh.

decidere falcibu' ramos. ''Αροτρα ἀγκύλα est reconnaissable dans robustus moderator curui aratri: ἐτέμνετο / μέλαινα καρποῦ βῶλος: ferro molirier arua (à remarquer le passif dans le texte grec et dans le texte latin); οὐδ'ἐργάτης σίδηρος εὐιώτιδος / θάλλοντας οἴνης ὀρχάτους ἐτημέλει nec noua defodere in terram uirgulta, neque altis / arboribus ueteres decidere falcibu' ramos. Les vers suivants du DRN, V, c'est-à-dire 937—938: Quod sol atque imbres dederant, quod terra crearat / sponte sua, satis id placabat pectora donum ont eux aussi un précédent dans un fragment de poésie tragique, attribué à Diogène de Sinope (Snell, 7, Frag. ades. 546): πρῶτον μέν, ἐξ ὧν πάντα γίγνεται βροτοῖς / εὕογκος εἶναι γαστρὶ μὴ πληρουμένη / στέργειν θ' ὑδρηροῖς ὥστε θ ἡρ ἀεὶ ποτοῖς / χειμῶνι τ' ἀσκεῖν σῶμα θερμά θ' ἡλίου / τοξεύματ' αἰνεῖν μὴ σκιατραφούμενος. Au grec στέργειν correspond le latin placabat pectora; plus loin le vers 945 vient compléter l'idée exprimée par le poète grec: At sedare sitim fluuii fontesque uocabant.

Encore plus significatif est cependant le trait qui se réfère à l'inexistence des lois, Critias, frag. cit., v. 3-4, Moschion, frag. cit., v. 14-16 et Lucrèce, V, 958-959: Nec commune bonum poterant spectare, neque ullis / moribus inter se scibant nec legibus uti. Privés de la protection offerte par une étape supérieure de la vie sociale, les « pauvres mortels » (miseri mortales, v. 944) étaient soumis à la loi de la force brutale (v. 960-961). Selon l'interprétation Ernout-Robin (p. 128), la vie des primitifs, à l'abri des désirs insensés, était préférable à la décadence des mœurs qui accompagne une société évoluée ⁶; selon Bailey (p. 1478) « primitive man was not subject to the orders of others nor did he concern himself with their needs ». D'après la confrontation avec les textes grecs envisagés par nous il paraît toutefois que Lucrèce connaissait un texte poétique plus ample, différent de la source mise en valeur par C. Reinhardt (la filiation Diodore-Démocrite-Hécatée), différent aussi de la vision stoïcienne adoptée par Posidonius 7 qu'on a reconstituée par l'étude de la XCe epître de Sénèque. Le bonheur, certes, n'était pas un attribut de la vie de ceux que Lucrèce, plein de compassion, appelle assez souvent miseri (v. surtout v. 982-983); mais, par de nouvelles découvertes, « guidés par les leçons des plus sages » (v. 1107) les hommes ont réussi graduellement « à modifier et à améliorer leur vie d'antan » (trad. Ernout).

2. Le sentiment de la peur. La peur devant l'inconnu métaphysique retient surtout l'attention de Lucrèce qui s'exclame: unde etiam nunc est mortalibus insitus horror | qui delubra deum noua tota suscitat orbi | terrarum et festis cogit celebrare diebus (v. 1165—1166) ou O genus infelix humanum talia diuis | cum tribuit facta atque iras adiunxit acerbas! | Quantos tum gemitus ipsi sibi, quantaque nobis | uolnera, quas lacrimas peperere minoribu' nostris! (v. 1194—1197). La peur, génératrice de l'angoisse qui tourmente les mortels, les rend autrement malheureux. C'est la tâche de la philosophie, des physiologoi, dont le plus grand reste Épicure, de dissiper ce sentiment avilissant ⁸. Le motif de la peur, bien que présenté d'une toute autre manière, se trouve avant Lucrèce dans le fragment de Critias (Snell,

⁶ Idem, p. 252-253.

⁶ Sur ce problème voir J. C. Frédouille, Lucrèce et le double progrès contrastant, Pallas XIX, 1972, p. 11-27.

⁷ P. Boyancé, ouvr. cit., p. 241-242; M. Laffranque, Poscidonius d'Apamée. Essai de mise au point, Paris, PUF, p. 497 et suiv.

19). Celui qui « invente » (εύρετ ής) l'existence des dieux pour effrayer les êtres humains c'est Sisyphe (πυκνός τις καὶ σοφὸς γνώμην ἀνήρ, v. 12) pour que la peur devienne une arme redoutable, maniée par ceux qui détiennent le pouvoir 9. Et c'est ainsi, écrit Critias, qu'à l'aide des paroles « mielleuses » Sisyphe cacha la vérité aux mortels, la voilant par des mensonges (ψεύδει καλύψας την ἀλήθειαν λόγω). Chez Lucrèce le rôle de cet εύρετης malin est supprimé. L'idée de la peur comme moyen coërcitif est remplacée par une explication qui tient de la psychanalyse : l'imagination alimentée par les rêves, V, 1169¹⁰. Malgré cette différence fondamentale 11, entre le texte de Critias (frag. cité, v. 27-37) et celui de Lucrèce (V, v. 1217-1221) on peut établir des analogies frappantes, plus étroites encore que celles qu'on a établi entre Lucrèce et Épicure 12. Nous reproduisons le texte grec et le texte latin, beaucoup plus dense : ναίειν δ'ξφασκε τούς θεούς ἐνταῦθ'ἴνα / μάλιστ' ἄν έξέπληξε ανθρώπους ἄγων / ὅθεν περ ἔγνω τούς φόβους ὄντας βροτῖος / καὶ τὰς ὀνήσεις τῷ ταλαιπώρω βίω / ἐκ τῆς ὕπερθε περιφορᾶς, ἵν' ἀστραπὰς / κατεῖδον οὕσας, δεινὰ δὲ κτυπήματα / βροντῆς τὸ τ'ἀστερωπὸν οὐρανοῦ δέμας / χρόνου καλὸν ποίκιλμα, τέκτονος σοφοῦ / ὅθεν τε λαμπρὸς ἀστέρος στείχει μύδρος / ὁ δ' ὑγρὸς εἰς Υῆν ὅμβρος ἐκπορεύεται / τοίους πέριξ έστησεν άνθρώποις φόβους...

Et la conclusion : ούτω δὲ πρῶτον οἴομαι πεῖσαί τινα / θνητούς νομίζειν δαιμόνων είναι γένος (v. 41). Lucrèce s'approche beaucoup de ce passage quand il écrit: Praetèrea, cui non animus formidine diuum / contrahitur, cui non correpunt membra pauore | fulminis horribili cum plaga torrida tellus | contremit, et magnum percurrunt murmure caelum? Comme dans les vers analysés au point précédent l'identité d'expression mérite d'être relevée encore une fois : οἱ φόβοι 〈θεῶν〉: formido diuum; (Sysiphe) ἐξέπληξε: animus contrahitur; membra correpunt; ἀστραπαί; δεινὰ δε κτυπήματα βροντῆς; λαμπρὸς ἀστέρος μύδρος: pauor fulminis; horribili cum plaga torrida tellus contremit; ἀστερωπὸν οὐρανοῦ δέμας: magnum caelum. Le concept de la τιμωρία divine, prête à venger toute action réprobable, est impliqué chez Critias. La même sujet se trouve aussi chez Démocrite et c'est probable qu'Aristote (frag. 10 Rose) a eu une certaine influence sur la pensée d'Épicure à ce propos 13. Mais voilà un fragment d'une tragédie inconnue attribuée au rhéteur Théodectas (le Phasélite), Snell, 8, frag. adesp. 1-9 qu'on peut mettre en relation avec Lucrèce, V, 1188-1195: σστις δὲ θνητῶν μέμφεται τὰ θεῖ' στι / οὐκ εὐθὺς ἀλλὰ τῷ χρονῷ με-τέρχεται / τοὺς μὴ δικαίους, πρόφασιν εἰσακουσάτω· / εἰ μὲν γὰρ αὐτίκ' ήσαν αξ τιμωρίαι / πολλοί διὰ φόβον χού δι' εὐσεβῆ τρόπον / θεούς ἄν ηῦξον' νῦν δὲ τῆς τιμωρίας / ἄπωθει ούσης τῆ φύσει χρῶνται βροτοί: / ὅταν δὲ φωραθῶσι όφθέντες κακοί / τίνουσι ποίνας ύστέροισι έν χρόνοις. Et maintenant le texte de Lucrèce: In caeloque deum sedes et templa locarunt / per caelum uolui quia nox et luna, uidetur, /luna, dies, et nox, et noctis signa seuera, / noctiuagaeque faces caeli flammaeque uolantes, | nubila, sol, imbres, nix, uenti, fulmina, grando, | et rapidi fremitus et murmura magna minarum. | O genus

⁹ C'est un φόβος différent de celui pour la sécurité personnelle.

 ¹⁰ Cf. Usener, Ep., frag. 353 (Sext. Émp., Adv. Math., IX, 25). Bailey, p. 1509.
11 Qui provient surtout des vers 1105—1107 du DRN, V et le texte du poète grec, qui considère Sysiphe un πυχνός τις καὶ σοφὸς γνώμην ἀνήρ (v. 12).
12 Cf. Usener, Ep., frag. 335 et La lettre à Hérodote, 77.

¹³ P. Boyancé, ouvr. cit., p. 252-253.

infelix humanum, talia divis | cum tribuit facta atque iras adiunxit acerbas! | Quantos tum gemitus ipsi sibi, quantaque nobis | uolnera, quas lacrimas peperere minoribu' nostris! Le débût du fragment latin coïncide presque mot à mot avec le fragment de Critias, v. 27 et suiv., cité ci-dessus : ναίειν δ'έφασκε τους θεους ένταυθ' ίνα etc.; en général, l'énumération des corps et des phénomènes célestes correspond assez bien aux vers écrits par Critias. Mais le sens général qui se dégage est plus proche de la pensée du Phasélite. « O race infortunée des hommes », exclame Lucrèce, « d'avoir attribué aux dieux de tels effets et de leur avoir prêté en outre des colères cruelles!» (trad. Ernout): πολλοί διά φόβον κοὖ δι' εὐσεβή τρόπον θεούς ἂν ηὖξον etc. Chez Lucrèce, la mise en valeur du sentiment de la peur manque en tant que moyen coërcitif, dont l'action est ressentie par la conscience. Il n'est pas moins vrai que pour Lucrèce la peur reste un aspect avilissant, dégradant, utilisé comme instrument de répression dans la société organisée. Les primitifs ne connaissaient pas ce sentiment (c'est d'ailleurs le seul trait retenu par Lucrèce du mythe de l'âge d'or); quand les hommes se sont attaqués aux mystères de l'au-delà et ont été saisis par la peur métaphysique, la religion a été à son tour transformée dans une annexe de la justice et de l'oppression. « La piété », selon Lucrèce, « ce n'est point se montrer à tout instant couvert d'un voile et tourné vers une pierre », etc. (trad. Ernout). En infirmant la thèse de la τιμωρία divine, soutenue par Théodectas, le poète latin retient cependant l'idée essentielle de la peur : νῦν δὲ τῆς τιμωρίας / ἄπωθεν οὕσης τῆ φύσει χρῶνται βροτοί qu'il présente avec une argumentation en harmonie avec ses propres intentions.

3. L'action du temps. Sic unumquidquid paulatim protrahit actas / in medium, ratioque in luminis erigit oras. | Namque alid ex alio clarescere corde uidebant / artibus, ad summum donec uenere cacumen. (V, 1454-1456). C'est sur ce passage que s'arrête l'attention de P. Giuffrida dans l'étude citée. Chaque pas sur la voie du progrès humain suscite un nouveau besoin (χρεία) qui éloigne l'humanité de la nature, des lois de la nature. Le summum cacumen de Lucrèce, d'après Bailey (p. 1456), a une triste signification: l'homme aboutit à être la victime de sa propre intelligence 14. La relation aetas—ratio, d'une importance toute particulière pour les études anciennes sur le progrès de la société, équivalente à une autre relation, usus – artes (πραξις – τέχναι), avait été auparavant exprimée dans la Lettre à Hérodote (75) où l'on trouve une idée digne d'être retenue : les εύρήματα se succèdent selon un rythme défini : elles sont déterminées par le stade de l'évolution de chaque société et, selon le cas, le progrès est plus rapide ou plus lent.

L'importance du temps (ὁ χρόνος) dans le processus évolutif, considéré comme élément fondamental des changements perpétuels, a été mise en valeur bien avant Lucrèce par les poètes grecs dans les fragments qui nous préoccupent. Si Critias se contente de nommer le ciel « L'œuvre éblouissante du temps », χρόνου καλὸν ποίκιλμα τέκτονος σοφοῦ, Moschion, frag. cité, v. 18-24, est plus explicite: ἐπεὶ δ'ὁ τίκτων πάντα καὶ τρέφων χρόνος / τὸν θνητὸν ἡλλοίωσεν ἔμπαλιν βίον / εἴτ'οὖν μέριμναν τὴν

¹⁴ La même interprétation Ernout-Robin, ouvr. cité, p. 182-183; J. Frédouille, étude citée, passim; voir aussi P. Boyance, ouvr. cit., qui cite l'opinion de W. Spoerri, Späthellenistische Berichte über Welt, Kultur und Götter (Schweiz. Beiträge zur Altertumswissenschaft. 9), p. 162, note 1, ouvrage que nous n'avons pas eu à notre disposition.

Προμήθεως σπάσας / εἴτ'οὖν ἀνάγκην εἴτε τῆ μακρᾶ τριβῆ / αὐτὴν παρασχών τὴν φύσιν διδάσκαλον / τόθ' ηὑρέθη μὲν καρπὸς ἡμέρου τροφῆς /

Δήμητρος άγνης, ηύρέθη δὲ Βακχίου / γλυκεῖα πηγή etc.

Diogène Laërce, V, 59 cite dans la liste des travaux de Straton de Lampsaque, successeur de Théophraste à la direction de l'école péripatétique, un essai qui porte le titre Περί χρόνου. Le sujet était donc débattu au III° siècle av. n. ère. Dans le fragment de Moschion il faut retenir surtout le vers τὸν θνητὸν ἡλλοίωσεν ἔμπαλιν βίον qu'on peut rapprocher de Lucrèce, V, 1105: Inde dies magis hi uictum uitamque priorem / commutare nouis monstrabant rebus et igni / ingenio qui praestabant et corde uigebant. Pour expliquer l'œuvre du temps, Moschion propose plusieurs variantes ralliées dans une série disjonctive dont l'élément relationnel est εἴτε : le souci de Prométhée ; la nécessité (ἀνάγκη); la nature éducatrice. Chez Lucrèce, aucune des hypothèses avancées par Moschion, car Lucrèce, malgré l'allusion du vers 1107 (ingenio qui praestabant et corde uigebant). est étranger à l'idée que le progrès soit conditionné par les « inventions », par la «nature éducatrice» ou par la «nécessité» (χρεία, ἀνάγκη)¹⁵. Pour le poète latin, la barrière entre la barbarie et la civilisation a été franchie seulement au moment où «le genre humain commença à perdre peu à peu sa rudesse » (V, 1114, trad. Ernout). Le commerce civilisé entre les gens a été dicté par un penchant instinctif de ceux qui désiraient «s'épargner toute violence mutuelle » (V, 1020, trad. Ernout). Les découvertes, nouae res (V. 1106), les bienfaits du feu sont en partie le résultat des lecons données par les plus ingénieux et les plus sages (V, 1107); le reste a été accompli par l'usus et l'impigrae experientia mentis: usus et impigrae simul experientia mentis / paulatim docuit pedetemtim progredientis (V, 1448—1453)¹⁶. Le progrès a été lent (cf. μακρᾶ τριβῆ Moschion, frag. cit., v. 21) et en tout cas, lorqu'il est dépourvu de la sagesse nécessaire, prêchée par Épicure, il n'apporte pas le bonheur 17.

4. L'imitation. Le concept de l'imitation, qui occupe une place assez large dans les théories sur le progrès humain est accepté par Lucrèce seulement quand il s'agit de la musique : At liquidas auium uoces imitarier ore | ante fuit multo quam leuia carmina cantu | concelebrare homines possent aurique iuuare etc. (V, 1379—1381). Mais les activités « imitatives » dans le domaine de la création artistique (V, 1450) ne peuvent apparaître qu'après la satisfaction au préalable des besoins vitaux : la soif, la faim, l'abri contre le froid. L'idée est devancée par un fragment poétique, attribué à Diogène de Sinope (Snell, 7, frag. adespot. 546) : ἐγὰ γὰρ, εἰ νοῦν εἰχ' ἐμ' ὁ σπείρας πατὴρ, /ἡπιστάμην ἄν μουσικὴν παρεὶς πονεῖν / ὡς εὐτυχ ήσων καὶ κακῶς πράξων ποτέ. / Πρῶτον μὲν, ἐξ ὧν πάντα γίγνεται βροτοῖς / εὕογκος εἶναι γαστρὶ μὴ πληρουμένη / etc. (v. 1—5; νῦν δ'οὐκ ἐθισθείς ταῦτ' ἐπίσταμαι μὲν οὕ, /φέρειν δ'ἀνάγκη τὸν γὰρ 'Ορφέα λαβὼν / ἄπαν τε Μουσῶν ἐννεάφθογγον μέλος / οὐκ ἄν πίθοιμι γαστὲρ' ἀλλὰ δεῖ βίου (v. 9—12).

Les considérations à base de comparaison que nous avons proposées en analysant certains passages des fragments poétiques grecs antérieurs à l'œuvre de Lucrèce viennent de démontrer que Lucrèce, selon une expres-

¹⁵ Cf. Diodore, I, 8 et Diogène d'Oenoande, 10 (Chilton).

¹⁶ Sur le concept et son expression en latin, L. Edelstein, ouvr. cit. p., 146.

¹⁷ Thèse démontrée brillamment par Giuffrida, ouvr. cit., 153-154; cf. L. Edelstein, ouvr. cit., p. 165.

sion heureuse de P. Boyancé, « n'est fidèle qu'en gros à l'explication épicurienne ». Contrairement au respect épicurien pour les lois de la nature (Usener, Epic. 469) chez Lucrèce le progrès qui aboutit à amplifier les « nécessités » ne se conforme pas toujours aux lois de la nature. Lucrèce, malgré son ardente admiration pour le Maître, connaissait à coup sûr des travaux philosophiques et des poèmes brodés sur le trame du progrès social. Si des correspondances indubitables existent entre le texte du DRN, V, 925 et suiv. et les fragments des poètes tragiques qui ont retenu notre attention, cela ne signifie pas que Lucrèce ait connu directement la création poétique de ces hommes de lettres, assez lointains de son époque. dont quelques-uns antérieurs à Épicure. Il est probable que dans la littérature grecque aient circulé des poèmes sur le sujet repris par Lucrèce, des exposés philosophiques en vers portant le titre Περί φὖσεως et qui, comme dans le cas de Critias, ne peuvent être nécessairement classifiés comme épicuriens. Les bribes de vers grecs et latins qui coïncident presque mot à mot avec le texte latin nous engagent cependant à croire justifiée cette opinion.